

Monsieur Patrick Claret
Directeur
PUBLIPRINT DAUPHINÉ

Veurey, le 24 février 2004

Objet : Déléguée syndicale Publiprint

Monsieur,

En application des textes en vigueur et de la Convention collective de Publiprint, nous vous informons que notre organisation syndicale a désigné, à compter de ce jour :

Mme Gisèle Topenas
Déléguée syndicale CGT
en remplacement de Mme Nathalie Pied-Roux

Nous vous prions, en conséquence, de bien vouloir lui faire parvenir tous les éléments et courriers afférents à sa fonction.

Nous vous en remercions et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Eduardo MORGAN-TIRADO
Secrétaire Général
Filpac-CGT Dauphiné Libéré

Copie :

MM. HP Guilbert,
Gérard Brun,
Direction Départementale du Travail,
Filpac-CGT Paris,
Affichage